

# Maggie De Block : « Fumer en voiture en présence d'enfants, regrettable ! »

**La Belgique va-t-elle, comme la France, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Grèce, bientôt l'Italie... et d'autres pays hors Europe interdire de fumer dans les voitures en présence d'enfants. Possible. La ministre de la Santé Maggie De Block a demandé une enquête de faisabilité à son administration.**

Dans la foulée de la France et tout récemment de la Grande-Bretagne qui vient de voter l'interdiction de fumer en voiture en présence d'enfants, la Coalition nationale belge contre le tabac demande à notre pays de voter aussi cette interdiction. « Dans un espace aussi confiné qu'une voiture, les concentrations de produits toxiques sont 40 fois plus importantes qu'à l'extérieur ou 27 fois plus importantes que dans une maison », insiste Pierre Bizel, porte-parole de cette Coalition, qui regroupe plusieurs associations antitabac comme la Fondation contre le cancer.

Il ajoute que l'enfant ne choisit pas de monter à bord d'une voiture et qu'on lui impose un tabagisme passif qui nuira à sa santé. « Leur respiration est plus rapide. Leur système immunitaire, leurs poumons et voies respiratoires sont encore en développement. La fumée secondaire rend les enfants plus vulnérables face à la méningite, aux infections pulmonaires, à la bronchite chronique et aux infections de l'oreille. Elle augmente également les symptômes de l'asthme et le risque de développer dans leur vie adulte un cancer ou des maladies cardiovasculaires. De plus, ces enfants seront plus à même de devenir fumeur eux-mêmes », ajoute Pierre Bizel.

La Coalition regrette de ne pas avoir une réponse claire du gouvernement sur le sujet, mais ne désespère pas. « Je vois mal un mandataire politique s'opposer à la protection des enfants », dit-il. Du côté de nos décideurs, le mi-

nistre wallon de la Santé Maxime Prévot (cdH) estime qu'interdire la cigarette dans les voitures en présence d'enfant « est une très bonne idée », mais n'ayant des compétences que sur le plan de la prévention, il renvoie la balle à son homologue du fédéral, Maggie De Block (Open VLD). Cette dernière n'est pas insensible au problème. Dans une réponse parlementaire, la ministre de la

dé une étude de faisabilité, ajoute Els Cleemput, porte-parole de la ministre. *L'une des questions essentielles est celle des contrôles. Les contrôleurs du SPF Santé, qui contrôlent déjà les restaurants et les cafés, n'ont pas le pouvoir d'arrêter les voitures. Il faut donc voir cela avec l'Intérieur et la police.* Selon une étude de la Fondation contre le cancer, 55 % des fumeurs interrogés sont favorables à l'interdiction. C'est peu, diront certains.

## MAGGIE DE BLOCK N'A JAMAIS FUMÉ SAUF, ENFANT, ... UN CIGARE DE SON PAPA

Santé, a déclaré qu'il était vraiment « regrettable que des adultes fument dans des espaces confinés, en présence d'enfants, qui n'ont rien choisi ». Elle a demandé à son administration de suivre de près les mesures prises dans les pays voisins et observer l'évolution. « Elle a aussi deman-

### LE MINISTRE FUME... DEHORS

Pour la petite histoire, sachez que Maggie De Block n'a jamais fumé sauf... un cigare que son papa avait laissé traîner sur un appui de fenêtre. Sachez aussi qu'au sein du gouvernement fédéral, Steven Vandeput (N-VA) est un grand fumeur mais, nous dit l'un de ses proches, il ne fume jamais dans des endroits fermés et surtout pas en présence de ses enfants. ■

F. DE H.

## QUID DU CÔTÉ DE L'IBSR

### « On ne sait déjà pas empêcher le GSM ! »

Et pour des raisons de sécurité routière, faut-il interdire la cigarette au volant ? Du côté de l'Institut belge pour la sécurité routière, on n'est pas favorable à une telle interdiction. « Et pourtant, des études révèlent que 85 % des fumeurs avouent avoir eu des fraveurs au volant à cause d'une distraction due à leur cigarette, indique Benoît Godart de l'IBSR. Cela peut être des cendres qui tombent sur les genoux, une cendre qui vole dans l'œil lorsque l'on ouvre la vitre, etc. Mais aucune étude ne montre qu'un conducteur fumeur risque plus d'avoir un accident. La cigarette est une source de distraction, certes, mais il ne faut pas tout interdire. Tā-

chons plutôt de faire respecter les interdictions actuelles. Je pense en priorité au GSM. Téléphoner au volant ou envoyer des SMS est la source de distraction la plus dangereuse qui soit. Malgré l'interdiction et malgré le travail de la police qui verbalise toujours plus au fil des ans, les gens continuent à braver l'interdiction. C'est de la folie ! Vous repérez très vite un conducteur qui manipule son GSM au volant : il dévie de sa bande... »

Pour l'IBSR, l'article 8.3 du code de la route, qui stipule que « le conducteur d'un véhicule doit constamment être en mesure d'effectuer toutes les manœuvres qui incombent et avoir le contrôle de son véhicule », permet déjà à un policier de verbaliser un conducteur qui aurait un comportement dangereux à cause de sa cigarette. ■

F. DE H.